



# Relevé de décisions de la Réunion du Comité Directeur

7 février 2020 – CRÉTEIL – Maison du handball

**Présents** : Joël DHUMEZ Président, Alice DE ROBILLARD, Isabelle BAUDEAN, Isabelle COQUIARD, Céline DAUL MECHOUAR, DE PESTEL Christine, Liliane LAURENT, Gilles LE DUGOU, Nicolas METAY, André MONROCHE, Yvon NUGEL, Geneviève PETEY, Rodolphe REDON, Virgile RENAUDIE, Philippe SUISSE, Alain SZENICER, Sarah TRIBOU,

**Invités** : Thierry MARDARGENT, Guillaume LIVONNEN

**Présidents de ligue** : Christian AUDIE, Stéphane BARRERE, Serge VERMET,

**Absents excusés** : Marlène CIESLIK, Virginie LANNIER, Stéphane MUNOZ,

**Début de séance : 18h30**

Le Comité Directeur de la Fédération française de SAVATE boxe française & D.A, lors de la séance du 7 février 2020 à CRÉTEIL, après avoir délibéré,

## DÉCIDE

✚ **Approbation du CR du CD du 13 décembre 2019 – Annexe 1**  
**Approuvé à l'unanimité**

✚ **DTN**

- ETF
  - Demande de nomination d'un CTD (Eric MASSELIN)

**Cette proposition est soumise au vote du CD : 11 abstentions, 2 Oui, 1 Non**  
**Proposition non validée.**

✚ **CNC**

- Toutes les compétitions adultes en assaut se déroulent en trois reprises de 2 minutes.

Il convient de préciser que la compétition Open de France Assaut se déroulera également en trois reprises de 2 minutes.

Proposition du CD, lors de l'inscription en ligne des compétitions, le **paiement en ligne** sera obligatoire pour valider l'inscription au niveau National.

**Approuvé à l'unanimité.**

Pour demain, la compétition Élite A, étant donné les délais impartis, les tireurs en défaut régleront sur place si possible ou ensuite à réception d'une facture. Si cette dernière n'est pas acquittée, la sélection sera annulée (tireur (ses) éliminé(e)s).

**Approuvé à l'unanimité.**

**Proposition de constitution du groupe de travail pour l'attribution des aides PSF ANS :**

Deux membres du comité directeur,  
deux représentants des instances (1 ligue / 1 comité départemental),  
deux membres de l'ETF (1 CTS / 1 CTL ou CTD),  
deux représentants des clubs,  
deux personnalités qualifiées,  
un représentant du personnel fédéral.

**Ce groupe de travail est approuvé à l'unanimité**

**Ce groupe de travail suivra la méthodologie décidée par le CD.**

- Aide à l'embauche d'un agent de développement de Ligue

La Fédération propose une aide annuelle de 10 000 euros sur 3 ans à chaque Ligue demandeuse sur présentation d'un dossier argumenté et chiffré.

Annuellement, douze Ligues au maximum pourront bénéficier de cet apport financier pour l'embauche, à temps complet, d'un agent de développement.

Cette aide sera versée en 1, 2, ou 3 versement(s), sur 1, 2 ou 3 an(s) selon les termes du dossier et le souhait des Ligues concernées.

**Approuvé à l'unanimité.**

**Fin de réunion 22h00.**

**Le Président**



Joël DHUMEZ

**Le secrétaire général**



Philippe SUISSE